

- Archives
- A la une
- En direct du GART
- Agenda
- Commissions
- Côté AO
- A savoir
- Enquêtes
- Formation
- A lire

Archives

A la une

Guy LE BRAS, nouveau directeur général du GART



Les élus du GART ont nommé, le 20 avril 2010, M. Guy Le Bras à la direction générale du Groupement des Autorités Responsables de Transport.

Guy Le Bras, 50 ans, est Ingénieur Civil des Mines.

Il a débuté sa carrière en qualité de responsable des relations entre Renault Véhicules Industriels et la Banque Mondiale puis comme responsable des ventes d'autobus pour le sud-est de la France. En 1995, il devient directeur de cabinet du maire de Laval puis, à partir de 1997, directeur de Laval Mayenne Technopole. Ayant rejoint le groupe Veolia Transport en 2006, il y exerçait, jusqu'à ce jour, les fonctions de directeur attaché à la Direction des Relations Extérieures. Il est, par ailleurs, délégué général de l'association Avenir Transports et vice-président de Laval Virtual. Guy Le Bras est marié, père de 5 enfants. Il est titulaire des Palmes Académiques et chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Fort de l'intérêt qu'il porte à notre domaine de compétence, les élus et l'équipe du GART lui souhaitent la bienvenue à l'heure où l'actualité porte en elle des dossiers stratégiques qui engagent les collectivités et les citoyens sur la voie de la mobilité de demain.

Guy Le Bras prendra ses fonctions à compter du 4 mai.

L'écotaxe poids lourds repoussée à 2012 : le GART regrette le report de cette fiscalité incitative au rééquilibrage modal

Le 18 avril dernier, le gouvernement a annoncé que la mise en place de l'écotaxe poids lourds nationale ("Taxe poids lourds nationale" ou TPLN), initialement prévue pour 2010 puis 2011, serait finalement repoussée à 2012. Le GART s'inquiète de ce délai supplémentaire dans la mise en place d'une véritable fiscalité en faveur du report modal tant dans le transport des marchandises que dans celui des voyageurs.



Cette écotaxe, issue des travaux du Grenelle Environnement, est une véritable avancée dans le domaine de la fiscalité en faveur du report modal. En effet, l'écotaxe doit internaliser les coûts réels du transport routier de marchandises (dégradation de la voirie, santé publique, pollution...) pour un rééquilibrage en faveur des modes alternatifs de ce secteur (rail, fluvial...).

De plus, le GART rappelle que le produit de cette écotaxe est destiné à financer des projets d'infrastructures alternatives à la route *via* l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) qui va, de fait, être privée de ressources pérennes jusqu'à 2013. Dans l'attente de la mise en œuvre de cet outil fiscal répondant à la directive Eurovignette, le budget de l'AFITF devra donc reposer majoritairement sur les crédits de l'Etat.

Dans un contexte budgétaire difficile, le GART s'inquiète du mode de financement des projets de transport actés par le Grenelle Environnement : en effet, ces projets doivent, en grande partie, être financés par cette Agence.

Pour rappel, dans le cadre de la loi de Programmation du Grenelle Environnement (dite loi Grenelle 1), l'Etat s'est engagé à concourir au financement des projets de Transport Collectif en Site Propre (TSCP)

hors Ile-de-France à hauteur de 2,5 milliards d'euros. En l'absence de cette ressource destinée à financer les projets de TCSP, le GART s'inquiète des conséquences qui pourraient peser sur les autorités organisatrices de transport investissant massivement en faveur d'une politique de mobilité durable.

Le GART précise qu'une quarantaine d'AO – portant plus de 50 projets (métro, tramway, BHNS) – seront candidates au second appel à projets TCSP que s'apprête à lancer Jean-Louis Borloo.

Pour le GART, le report de l'écotaxe poids lourd ne doit pas freiner la dynamique d'investissement dans le transport public, principal levier d'une mobilité durable.

Forum québécois de la mobilité durable : Louis Nègre représentera le GART



L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), l'Union des municipalités du Québec, la ville de Montréal et l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal organisent la deuxième édition du Forum québécois de la mobilité durable, les 16 et 17 juin prochains à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Louis Nègre, premier vice-président du GART, y représentera notre association.

Cette année encore, les organisateurs invitent les décideurs et autres acteurs impliqués dans le développement économique et social du Québec à se joindre à cet important rassemblement.

Au programme, conférenciers d'ici et d'ailleurs, issus de différents secteurs d'activités.

L'objectif central est de promouvoir une nouvelle culture du transport et de la mobilité fondée sur une vision intégrée et éthique et d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre d'approches, de pratiques et d'outils novateurs en mobilité durable.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

Rapport annuel du GART 2009 : le CD disponible dès le 26 avril

Cet outil offre des applications permettant au lecteur de naviguer vers l'ensemble des documents ayant jalonné la vie de notre association pendant l'année en le renvoyant directement sur nos espaces web (notre [site Internet](#) et notre [site Extranet](#) réservé à nos seuls adhérents).

Sur ce Cd, vous retrouverez les comptes-rendus des commissions et des groupes de travail du GART, les présentations des intervenants que nous avons invités et les liens vers les sites de nos partenaires institutionnels ou industriels vous permettant de saisir – en temps réel – leur actualité.



Nous tenons à votre disposition, sur simple demande, ce nouvel outil, tel un lien permanent avec la vie du GART.

Si vous souhaitez recevoir ce CD, merci de faire parvenir un mail à [Valérie RATHIER](#)

A noter que les autorités organisatrices adhérentes au GART recevront un exemplaire prochainement

Carnet : disparition de Daniel LEROY

C'est avec une grande tristesse que le GART a appris la disparition de Daniel Leroy, son élu titulaire au conseil général de la Somme, vice-président de la commission Déplacements, Infrastructures et Communications.

Adhérents du GART : le Forum que vous attendiez ! Vous pouvez désormais dialoguer en ligne

Le site EXTRANET du GART, **accessible aux seuls adhérents du GART**, constitue désormais un véritable "réseau" entre les collectivités membres du GART.

Grâce à ce nouveau Forum, ce sont ainsi 278 équipes, œuvrant au sein des autorités organisatrices de transport, qui peuvent dialoguer entre elles et échanger leurs expériences, leurs questionnements, leurs réponses... en temps réel.



Pour découvrir le Forum du GART : [cliquez ici](#).

Site réservé aux adhérents du GART.

Si vous souhaitez que vos codes d'accès personnels vous soient rappelés, merci de contacter [Valérie RATHIER](#).

Annuaire de la tarification du transport urbain

L'annuaire de la tarification du transport urbain au 1er septembre 2009 est disponible.



Fruit du partenariat entre le GART et l'UTP, ce sixième annuaire et première édition en version électronique présente les gammes tarifaires en vigueur dans 153 réseaux urbains adhérents au GART et/ou à l'UTP : 148 réseaux de métropole dont le réseau parisien, 4 réseaux des DOM-ROM et le réseau de Genève.

Votre collectivité est adhérente GART : [cliquez ici](#)

Le GART, ambassadeur du projet "CIVINET francophone" pour la mobilité durable

Le réseau CIVINET (CIVITAS City Networks) est une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et de diffusion des bonnes pratiques dans le domaine de la mobilité durable et intégrée. Il cherche à diffuser et à faire rayonner les enseignements des mesures du programme européen CIVITAS (City Vitality Sustainability).



Ce nouveau réseau, lancé au GART le 25 février dernier, est développé en partenariat avec les autorités organisatrices de transport (Toulouse, Lille, Poitiers, La Rochelle, Nantes), le GART, et Europroject Consult. Le GART constitue le point de contact privilégié participant ainsi à la double promotion du réseau CIVINET et de CIVITAS en France comme dans le reste de l'Europe. Leader du réseau français de CIVINET, le GART organisera ainsi des rencontres, des ateliers et des visites de sites. Le réseau CIVINET est destiné à toutes les autorités organisatrices de transport qui mettent en place, ou souhaitent mettre en place, une politique intégrée de mobilité durable.

Pour plus de précisions sur le réseau CIVINET, vous pouvez télécharger le document : « *Le rôle du GART dans le projet CIVINET* » ou prendre directement contact avec [Mounia MOUDJED](#), coordinatrice du projet.

Pour plus d'informations sur les conditions d'adhésion au réseau, les autorités organisatrices qui le souhaitent peuvent contacter [Olivia CAHN](#) ou remplir le bordereau d'adhésion.

Vous êtes adhérents au GART et vous souhaitez télécharger ces deux documents ? : [cliquez ici](#)

Si vous souhaitez que les codes d'accès qui vous sont personnellement réservés vous soient rappelés : [Valérie RATHIER](#)

Mounia Moudjed rejoint le GART



Mounia Moudjed a rejoint le GART le 9 mars dernier pour coordonner auprès de Réginald Babin, responsable du pôle Systèmes de Transport, les actions du GART dans le domaine du projet CIVINET. Elle interviendra également sur les problématiques du pôle Systèmes de Transport : la sécurité et la délinquance dans les transports publics, l'interopérabilité, la mobilité multimodale, etc. Titulaire d'un DEA en Économie des Transports (Université Lumière Lyon 2), elle achève sa thèse de doctorat « *Les transports publics urbains de voyageurs : entre performance,*

service public et concurrence. L'intérêt d'introduire des indicateurs de performance comme instrument de régulation » (Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'Economie des Transports) sous la direction d'Yves Crozet.

Réseau CIVINET des autorités organisatrices francophones pour la mobilité durable : lancement le 25 février 2010

Le réseau CIVINET Francophone (CIVITAS City Networks) est une plateforme d'échanges, de partage d'expériences et de diffusion des bonnes pratiques dans le domaine de la « mobilité durable et intégrée ». Il se donne pour objectif de diffuser et d'essaimer les enseignements des mesures du programme européen CIVITAS (City Vitality Sustainability). Ce nouveau réseau est développé en partenariat avec les autorités organisatrices de transport (Toulouse, Lille, Poitiers, La Rochelle, Nantes), le GART, et Europroject Consult. Le lancement officiel du réseau CIVINET Francophone a eu lieu le jeudi 25 février 2010 dans les locaux du GART. A cette occasion, les échanges ont porté sur les caractéristiques et les intérêts du réseau. Les villes de Toulouse, Nantes, Lille, La Rochelle et Poitiers ont témoigné de leurs expériences CIVITAS en matière de mobilité urbaine durable. Plusieurs autorités organisatrices de transport étaient présentes : Strasbourg, Grand Angoulême, Brest Métropole Océane, La Métro (Grenoble), le conseil général des Alpes Maritimes, Rennes Métropole, et Clermont-Ferrand. A la suite de ce lancement du réseau CIVINET Francophone, Toulouse (TISSEO) accueillera le premier atelier technique et une visite sur site le 8 avril 2010 sur la problématique de l'écomobilité.

Pour plus d'informations sur le réseau CIVINET Francophone et son lancement, vous pouvez contacter : [Mounia Moudjed](#)

Pour plus d'informations sur le 1er atelier technique et visite sur site du réseau CIVINET, vous pouvez contacter : [Aurore Asorey](#)

Agenda

Les petits déjeuners du GART : "Roulez propre !", la directive véhicules propres en question (Paris, 5 mai 2010)



La Directive 2009/33/CE* du Parlement et du Conseil européens du 23 avril 2009 (relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie) sera transposée en droit français le 4 décembre prochain. Le GART a souhaité répondre aux questions que se posent les autorités organisatrices sur les incidences que cette législation pourrait avoir. En ce qui concerne les adhérents du GART, ce rendez-vous s'adresse tout particulièrement aux élus en charge des transports, aux directeurs transport et aux services marchés en charge de la rédaction des cahiers des charges d'acquisition de matériel roulant.

Au niveau mondial, 18 % des émissions de CO₂ sont liées au transport. 55 % d'entre elles proviennent des voitures particulières et 45 % des autres transports routiers.

L'Union européenne, en adoptant la directive relative à la promotion des véhicules de transport routier propres et économes en énergie, souhaite rapprocher les législations européennes et influencer l'offre des constructeurs.

Les enjeux de la directive

Les acheteurs (publics et privés) devront, d'ici le 4 décembre prochain, date limite de la transposition de la directive 2009/33/CE*, prendre en compte les incidences environnementales liées à la consommation d'énergie, aux émissions de CO₂ et aux émissions d'autres polluants engendrées par l'exploitation d'un véhicule sur toute sa durée de vie lors de l'achat de véhicules de transport routier.

Sa mise en œuvre semble poser question

Contrairement au cas de l'automobile à usage individuel, les industriels

chargés de la conception des poids lourds (camion, autobus, autocar) n'ont pas de support méthodologique pour une homologation de l'ensemble du véhicule. Six mois avant la transposition de ce texte en droit interne, un certain nombre d'interrogations restent en suspens pour les élus et tous les acteurs en charge des politiques transport sur les territoires.

Quelles seront les incidences lors de la passation des contrats d'achat (marchés, DSP) ?

Comment monétiser le coût des polluants ?

Quels nouveaux critères à mettre en place pour juger la valeur des offres ?

Pour débattre de ces questions nous avons convié, mercredi 5 mai prochain de 8h30 à 10h00 au siège du GART - 22, rue de Palestro- 75002 - PARIS, sous la présidence de Roland Ries, président du GART, et de Philippe Peyroux - président de la commission Innovations du GART :

Maître Kamal Bouaouda, avocat associé du cabinet Thieffry & Associés auteur d'une publication concernant cette directive, présentera les enjeux juridiques de ce texte.

Monsieur Patrick Coroller, chef du service Transport et Mobilité à l'ADEME, évoquera, sur fond d'état des lieux des polluants concernés, les normes et les réponses technologiques qu'impose cette Directive.

Inscrivez-vous à ce débat sans tarder, avant le 3 mai 2010 (attention : 70 places disponibles) auprès de Valérie RATHIER, assistante du pôle communication

**Télécharger la [Directive 2009/33/CE](#)*

Accessibilité, Aménagement durable et développement durable (Paris, 19 mai 2010)

L'accessibilité dans les transports publics ne correspond pas à une demande catégorielle : il relève en réalité de l'intérêt général. C'est



la raison pour laquelle, à l'occasion de ses 30 ans, le GART s'associe à l'APF pour organiser une journée consacrée à ce thème, l'objectif étant de montrer combien l'accessibilité relève pleinement de la problématique du développement durable.



L'accessibilité : une mission essentielle pour le GART

Mettre en place l'accessibilité c'est favoriser la mobilité, la communication et le développement économique des territoires en particulier. Dans le contexte démographique du vieillissement de la

population, cette priorité a toute sa pertinence pour chacun de nous.

Si les collectivités territoriales sont les premiers acteurs de la mise en place de l'accessibilité, elles ne sont pas les seuls : l'État, les opérateurs, mais également le secteur privé (opérateurs du stationnement, les banques, les cinémas, les cliniques ...) jouent pleinement leur rôle dans la partition. Dans un contexte de décentralisation, la mise en œuvre d'une politique transversale des territoires comme celle de l'accessibilité, oblige aujourd'hui l'ensemble des acteurs à s'associer, se coordonner ou, plus simplement, à mutualiser leurs moyens. Même si les collectivités sont les principaux investisseurs publics, le contexte économique nous oblige à développer de nouvelles façons de faire pour maîtriser les dépenses publiques et atteindre un meilleur rapport coût/efficacité dans l'élaboration de la chaîne des déplacements et répondre aux enjeux sociétaux.

Ce colloque se donne pour objectif de mutualiser les bonnes pratiques et à comprendre les enjeux que ce choix de société offre au débat :

quels outils et quelles méthodes à développer pour répondre aux enjeux de l'accessibilité ?

diagnostics croisés de l'accessibilité dans les pays européens ?

comment, dans le cadre de la réforme territoriale, garantir l'équité des territoires (urbain, interurbain, rural) alors même qu'une remise à plat des compétences et des ressources des collectivités est en cours ?

quelle gouvernance pour maîtriser la continuité de la chaîne des

déplacements ?

Contact : [Anne-Marie FREDERIC](#), adjointe au pôle Systèmes de transport

[Colloque "Accessibilité" du 19 mai 2010](#) 277,41 ko

[Bulletin d'inscription au colloque "Accessibilité"](#) 140,12 ko

Transports Publics 2010 (8/10 juin 2010) : réservez gratuitement votre badge dès maintenant !



Transports Publics 2010, le Salon européen de la mobilité, rassemblera, les 8, 9 et 10 juin prochains, 250 exposants et 10 000 professionnels européens de la mobilité durable : décideurs politiques, collectivités, opérateurs de transport, fabricants de matériels, concepteurs de nouveaux services... C'est le rendez-vous de l'année pour rencontrer tous les acteurs de la filière, échanger sur les évolutions d'un secteur en pleine mutation et découvrir les dernières innovations.

Parmi les grands rendez-vous : les "*Talents de la mobilité*", les "*Trophées de l'innovation du transport public*", le "*Parcours Innovation-Recherche*", le "*Concours du Bus d'or*", le "*Forum 1er emploi*"...

Le Salon proposera également 7 grands débats autour des thèmes qui font l'actualité européenne des transports : les grands réseaux européens et l'augmentation de la fréquentation dans l'esprit du développement d'une mobilité verte, l'innovation comme moyen de faire face aux défis du changement climatique et aux contraintes financières des collectivités, les offres de transport des opérateurs, les tendances européennes en matière de financement, les nouvelles gares dans un contexte de concurrence européenne, la chaîne de mobilité intermodale...

Transports Publics 2010, le Salon européen de la mobilité, se déroulera du 8 au 10 juin à Paris :

250 exposants internationaux ;

10 000 participants professionnels attendus ;

7 grands débats européens et de nombreux temps forts au [programme](#).



Demandez votre badge gratuit en ligne avant le 7 juin (l'inscription sur place est au tarif de 45 €) !

En savoir plus : [cliquez ici](#)

4e Journée du transport public (Mercredi 15 septembre 2010) : les acteurs de la mobilité s'engagent pour impulser de nouveaux comportements

La 4e Journée du transport public se déroulera le mercredi 15 septembre prochain, en ouverture de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, avec le soutien du ministère de l'Écologie.

« Les conclusions du Sommet de Copenhague ont montré que les collectivités locales doivent s'engager en s'adressant aux citoyens. Cette Journée doit faire prendre conscience aux Français de l'impact écologique et économique de la mobilité » commente Joël Lebreton, président du GIE Objectif transport public GART-UTP.

Cet événement national incite à prendre les transports publics, à susciter des changements de comportement pérennes en faveur de la mobilité durable : se déplacer en bus, tramway, métro, car, train régional..., mais aussi à vélo, sans négliger la marche et, pourquoi pas, la voiture quand elle s'avère indispensable.

Cette année, les acteurs de la mobilité seront libres de définir leurs offres promotionnelles incitatives. La participation est donc ouverte aux réseaux qui, jusqu'à présent, ne pouvaient pas s'inscrire dans ce dispositif pour des raisons techniques ou financières liées à la billettique.

Le GIE Objectif transport public sur le Web : [cliquez ici](#)

Commissions

Groupe de travail sur les indicateurs relatifs à la politique de mobilité : prochaine réunion le 28 avril

Le groupe de travail consacré aux **indicateurs relatifs à la politique de mobilité** (cycle de réunions sur les indicateurs de performances pour les autorités organisatrices de transport) aura lieu le **mercredi 28 avril de 10H00 à 12H30** dans les locaux du GART.

L'objectif de cette réunion est d'étudier les indicateurs de suivi de la politique de mobilité pouvant permettre également de définir des objectifs chiffrés dans le cadre des plans de déplacement urbains (PDU).

Vous êtes adhérent au GART et vous souhaitez en savoir plus, vous inscrire à cette réunion ? : [cliquez ici](#)

Groupe de travail sur les indicateurs de réseaux ligne par ligne : prochaine réunion le 28 avril

Le groupe de travail consacré aux **indicateurs de réseaux ligne par ligne** (cycle de réunions sur les indicateurs de performances pour les autorités organisatrices de transport) a lieu le **mercredi 28 avril 2010 de 14H00 à 16H30** dans les locaux du GART.

Vous êtes adhérents au GART et vous souhaitez vous inscrire à cette réunion, en savoir plus ? : [cliquez ici](#)

Prochain groupe de travail Systèmes d'Information Multimodaux (SIM) : 4 mai 2010



La prochaine réunion du groupe de travail SIM aura lieu le **mardi 4 mai 2010 de 10H00 à 16H30** dans les locaux du GART.

Vous êtes adhérents au GART et vous souhaitez consulter l'ordre du jour / vous inscrire à cette réunion ? : [cliquez ici](#)

Groupe de travail "Directive Bus Propres" : réunion le 7 mai

Ce groupe de travail est consacré à la transposition de la directive européenne relative à la promotion de véhicule de transport routier propre et économe en énergie dite "Bus propre". Il se donne pour objectif de présenter les principales mesures envisagées dans la directive par Anne REGNIER, chargée de mission au commissariat général au développement durable (MEEDDM) et d'en analyser leurs impacts juridique et technique lors d'acquisition de nouveaux véhicules par les autorités organisatrices.

Une réunion du groupe de travail "Bus propres" aura lieu le **vendredi 7 mai 2010 de 14h à 16h** dans les locaux du GART.

Nous attirons particulièrement l'attention des participants à ce groupe de travail que le GART organise un petit déjeuner débat sur ce thème le 5 mai (voir rubrique "Agenda").

Renseignements d'ordre techniques : [Réginald BABIN](#) ou [Anne-Marie FRÉDÉRIC](#)

Renseignements liés à l'organisation des réunions (inscriptions, compte rendu, etc.) : [Isabelle LEMAIRE](#)

Votre collectivité est adhérente au GART et vous souhaitez vous inscrire à cette réunion ? : [cliquez ici](#)

Prochaine réunion de la commission Mobilité durable : 12 mai

La prochaine réunion de la commission Mobilité durable aura lieu le **mercredi 12 mai de 14H00 à 17H00** dans les locaux du GART.

Cette commission est co-présidée par **Jean-Claude GAYSSOT**, vice-président du conseil régional du

Languedoc-Roussillon, ancien ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, et **Christian PARRA**, vice-président délégué aux Transports de la communauté d'agglomération du Grand Nancy et conseiller municipal délégué au



PDU sur le territoire de la commune de Nancy et en charge de la gestion de la Commission des taxis, tous deux membres du conseil d'administration du GART.

Renseignements d'ordre techniques : [Aurélie CEVAER](#) ou [Matthias Le PESQ](#)

Renseignements liés à l'organisation des réunions (inscriptions, compte rendu, etc.) : [Isabelle LEMAIRE](#)

Les adhérents au GART peuvent consulter l'ordre du jour de la séance et s'y inscrire : [cliquez ici](#)

Commission "Intermodalité & Périurbain" : réunion de lancement le 1er juin



La réunion de lancement de la commission "*Intermodalité & Périurbain*" aura lieu le **mardi 1er juin de 14H00 à 17H00** dans les locaux du GART. Cette commission est présidée par Yves KRATTINGER, sénateur de la Haute-Saône, président du conseil général de la Haute-Saône, et vice-présidée par Jean-Noël LOURY, vice-président du conseil général de l'Yonne, maire de Val-de-Mercy, tous deux membres du conseil d'administration du GART.

Renseignements d'ordre techniques : [Aurélie CEVAER](#) ou [Matthias Le PESQ](#)

Renseignements liés à l'organisation des réunions (inscriptions, compte rendu, etc.) : [Isabelle LEMAIRE](#)

Vous êtes adhérents au GART et vous souhaitez consulter l'ordre du jour de cette réunion / vous y inscrire ? : [cliquez ici](#)

Commission Communication : "Penser la crise avant la crise" (22 juin)

La commission Communication du GART est présidée par **Bernard RIVALTA**, président du syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise



(SYTRAL), conseiller général du Rhône, et par Denis JULLEMIER, délégué communautaire à la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, adjoint au maire de Melun. Tous deux sont membres du conseil d'administration du GART.

La communication et la sensibilisation des usagers, actuels et futurs, sont des enjeux stratégiques dans la réussite des politiques de transport et de mobilité durable. Aussi, les élus du GART ont-ils décidé de lancer une commission "Communication / Participation des usagers" pour favoriser les échanges d'idées et les confrontations d'expériences en la matière.

La deuxième réunion de la commission communication aura lieu le **mardi 22 juin de 9H15 à 17H00 au siège de l'IAU Île-de-France (15, rue Falguière - Salle Delouvrier - M° Pasteur ou M° Falguière)** et sera l'occasion de débattre et échanger sur les bonnes pratiques en matière de « communication de crise ». La communication de crise s'entend ici comme la communication à mettre en place quand un imprévu survient et entrave la continuité du service de transport (panne majeure – accident – grève - ...). La question posée sera « Comment agir vite et bien quand l'imprévisible survient ? », préalable incontournable à la réponse technique qui se mettra en place dans les meilleurs délais. Nous penserons à la mise en place d'un dispositif réactif très en amont, à l'anticipation nécessaire. « *Penser la crise avant la crise* » sera notre fil rouge.

Vous êtes adhérents du GART et vous souhaitez consulter le programme et

vous inscrire à cette réunion ? : [cliquez ici](#)

Côté AO

Optymo (Belfort) : deux millions de voyageurs supplémentaires



La journée du 29 mars dernier, Optymo a atteint le chiffre de deux millions de voyageurs supplémentaires sur une année d'exploitation écoulée. Le réseau de transports du Territoire de Belfort passe ainsi de 4.8 millions à 6.8 millions de voyageurs annuels en un peu plus de 2 ans.

En savoir plus ? :

[Cliquez ici](#) 337,04 ko

Anjou Pass, plus pratique et économique

Une carte d'abonnement mensuelle ou annuelle unique pour les personnes utilisant quotidiennement les services de la Cotra et d'Anjou Bus : c'est cela Anjou Pass, un nouveau titre de transport proposé par Angers Loire Métropole et le conseil général du Maine-et-Loire.



Destiné aux usagers non scolaires, cet abonnement offre, en outre, une économie de 25% sur le coût total et un accès illimité au réseau de la Cotra.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

Offre d'emploi

La Ville de Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon (Saône-et-Loire) recrutent, pour leur direction Déplacements et Domaine Public, un responsable du service des Déplacements Urbains (F/H - Cadres d'emplois : ingénieurs territoriaux, attachés catégorie A).

En savoir plus ? :
[Cliquez ici](#) 121,00 ko

A savoir

Pour faire face à la concurrence asiatique dans le domaine du ferroviaire : Louis Nègre préconise la coopération européenne



Le sénateur Louis Nègre, président de la Fédération des Industriels Ferroviaires (FIF), juge la situation de la filière ferroviaire française difficile. Pour faire face à l'émergence de la concurrence asiatique, une coopération européenne et en particulier franco-allemande lui semble nécessaire. Une première réunion dans ce sens s'est tenue le 9 avril entre les opérateurs historiques Deutsche Bahn et SNCF, les gestionnaires de réseau DB Netz et RFF, les industriels et les organismes de sécurité ferroviaire nationaux.

Source : RFF

La FIF sur le Net : [cliquez ici](#)

L'AMF, l'AMGVF et l'ACUF annoncent un « nouveau pas vers la création d'une agence de financement des collectivités locales en France »

Dans un communiqué commun en date du 21 avril, l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires de grandes villes (AMGVF) et l'Association des communautés urbaines (ACUF) indiquent que « *les collectivités locales poursuivent leurs travaux en vue de la création d'une agence de financement créée par et pour elles. Ce type de structure, qui existe déjà dans de nombreux pays européens, parfois depuis plus d'un siècle, devrait permettre au secteur public local de diversifier ses sources de financement, dans un cadre transparent et*

économe des deniers publics, en complément de l'offre des établissements bancaire ».

La période récente a été « mise à profit pour nouer le dialogue avec les services de l'État et les institutions de contrôle et pour identifier les sujets à traiter dans la perspective de la création de la future agence ».

Se disant convaincues de l'opportunité de la création de ce nouvel outil, les trois associations ont pris l'initiative de créer une « association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales », qui a pour objet de mener les études en vue de la création de cette agence, en s'entourant des meilleurs spécialistes.

Son bureau a été constitué le 20 avril : Jacques Péliissard (AMF) en est le président, Michel Destot (AMGVF) le secrétaire, et Gérard Collomb (ACUF) le trésorier.

Toutes les associations d'élus locaux, représentant les niveaux communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, ont vocation à y participer et chaque collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale peut y adhérer individuellement.

Pour télécharger ce communiqué : [cliquez ici](#)

Le partage de voiture : une pratique d'avenir

Organisé par l'Association Française de l'Autopartage entre Particuliers (AFAP), ce colloque se déroulera le vendredi 18 juin au campus de l'ESSEC à Cergy (95) : des témoignages d'autopartageurs, des échanges prospectifs sur l'avenir de l'autopartage privé et de la mobilité durable, des débats avec des professionnels de l'éco-mobilité.



En savoir plus ? :
[Cliquez ici](#) 481,39 ko

Gares & Connexions : bilan à + un an

Le 13 avril, Sophie Boissard, directrice générale de Gares & Connexions, a profité du premier anniversaire de la structure pour dresser un bilan de la 5ème branche de SNCF.

Dossier de presse en téléchargement :

[Première partie](#) 487,35 ko

[Seconde partie](#) 388,03 ko

Internet : un portail pour accéder à toute l'information publique environnementale



Le ministère de l'Écologie vient de lancer en partenariat avec l'Ademe et le Bureau de recherches géologiques et minières, le site **toutsurlenvironnement.fr** (premier portail d'accès à toute l'information publique environnementale en ligne), soit aujourd'hui un éventail de plus de 20.000 ressources. Ouvert à tous, il propose quatre niveaux de lecture : scolaire, citoyen, professionnel ou expert. Les informations sont classées par mots-clés ou par menus thématiques ("Milieux et environnement"; "Vos préoccupations", "Les secteurs d'activité").

Pour visiter ce portail : [cliquez ici](#)

12ème Congrès de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (Strasbourg - 23 au 25 avril 2010)

Le 12ème Congrès de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUBicy) se déroule du 23 au 25 avril à Strasbourg. Cette rencontre nationale est organisée en partenariat avec l'association locale, le CADR 67, et avec le soutien de la communauté urbaine de Strasbourg, de la région Alsace, du département du Bas-Rhin, de l'ADEME et du ministère de l'Écologie.

Temps fort national, la journée d'étude de ce jour réunit près de trois cents personnes parmi lesquelles des élus,

des techniciens, des experts et des représentants du monde associatif : la réflexion porte sur « *Le vélo, un moteur économique* ».



Mode de transport quotidien fortement intégré dans l'agglomération strasbourgeoise, le vélo sera au cœur de l'actualité des déplacements en France.

Table ronde, ateliers de travail, forum d'échanges et animations montreront que l'analyse économique gagnerait beaucoup en prenant mieux en compte les économies que permettent les déplacements à bicyclette.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

L'APVF consacra ses prochaines assises à l'avenir de la décentralisation

L'Association des Petites Villes de France (APVF), qui regroupe plus de 1.100 communes, organisera les 27 et 28 mai prochains les "Assises des petites villes et de la décentralisation" à Joigny (Yonne).

Ainsi, précise l'association, « *au moment où le Parlement discutera des textes de lois sur la réforme territoriale, l'APVF sera la première association d'élus à tenir son Congrès, qu'elle souhaite être un grand moment d'échanges, de réflexions et de propositions consacré à l'avenir de la décentralisation* ».

Dans cette optique, l'APVF souhaite réunir à Joigny, lors de sa table ronde finale, tous les anciens premiers ministres ou ministres ayant fait progresser la décentralisation ces trente dernières années.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

Challenge vélo / Inter-entreprises : testez la mobilité durable dans votre entreprise

Des associations rhône-alpines organisent la 4ème édition du challenge

vélo / Inter-entreprises



Sensibiliser et convertir les citoyens à ce mode de déplacement simple, rapide, actif, respectueux de l'environnement, bénéfique en matière de santé, silencieux... voilà

l'objectif de Pignon sur Rue.

Le jeudi 3 juin les salariés des entreprises et administrations sont invités à utiliser le vélo pour assurer leur trajet domicile-travail.

Les entreprises ou les administrations qui auront la plus forte proportion de cyclistes parmi leurs salariés présents ce jour là remporteront le challenge.

Les structures gagnantes seront récompensées lors d'une remise de prix le jeudi 10 juin.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

25e Journées AGIR (Clermont-Ferrand / 30 septembre - 1er octobre 2010)

Les 25èmes Journées AGIR auront lieu les 30 septembre et 1er octobre prochains, en partenariat avec le Syndicat mixte des transports de l'agglomération clermontoise (SMTC) et l'entreprise exploitante T2C.

Comme en 2009 à Toulouse, plus de 500 professionnels du transport public sont attendus : élus, techniciens territoriaux, directeurs des entreprises publiques et privées de transports, responsables de l'exploitation, de la maintenance, de l'informatique, du marketing, etc.



Au programme, un cycle de 7 conférences sur l'actualité des transports publics animées par des experts, et un salon réunissant une cinquantaine d'exposants dont les principaux fournisseurs des autorités organisatrices et des entreprises de transport : constructeurs et rénovateurs de véhicules, équipementiers, systèmes d'information embarqués pour les voyageurs (SAIEV), logiciels, habillements, services aux entreprises, etc.

Programme disponible fin avril sur le [site d'AGIR](#)

CODATU XIV - 25/27 octobre 2010 - Buenos Aires (Argentine)

L'appel à communication rédigé en 4 langues (français, anglais, espagnol et portugais) sera envoyé aux contacts de la CODATU début octobre.

Thème de la conférence : « *Transport durable et qualité de vie en ville* ».

Décliné ainsi :

- Politique de transport urbain
- L'offre de service en matière de transport durable
- Le transport motorisé individuel, acteur de la mobilité urbaine durable
- Comment améliorer la qualité du transport public ?

CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains) est née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. C'est une association à vocation internationale dont l'objectif est de promouvoir les actions d'animation et d'échanges scientifiques, techniques, économiques et sociaux concernant les systèmes de déplacements urbains et périurbains ; elle s'appuie sur les échanges d'expériences entre les pays en développement et les pays les plus anciennement industrialisés. CODATU est présidée par Christian PHILIP, ancien premier vice-président du GART.



CODATU sur le Web : [cliquez ici](#)

Enquêtes

Mobilité : les transports de voyageurs toujours dynamiques

Selon une étude que vient de publier l'Insee sur les transports en 2008,

les transports de voyageurs continuent d'afficher leur dynamisme avec une production en hausse de 5% contre 3,5% en 2007.

"Leur évolution est à l'opposé de celle des transports de marchandises, qui ont connu un sérieux coup de frein en 2008 (3,1% de baisse d'activité après une hausse de 4,5% en 2007). L'augmentation de l'activité des transports de voyageurs est bien supérieure à celle des années 2004 à 2007", souligne l'Insee.

Pour télécharger cette étude : [cliquez ici](#)

Information économique : le versement transport (VT) en 2008

Les résultats de l'enquête sur le versement transport en 2008 sont disponibles. Dans l'information économique n°44, vous trouverez toutes les informations sur les produits collectés, les taux pratiqués, les rendements observés pour l'année 2008.

Votre collectivité est adhérente au GART et vous souhaitez télécharger l'Information économique n°44 ? : [cliquez ici](#)

Contact : [Florence DUJARDIN](#)

L'enquête "cahiers jaunes" 2010 se poursuit

L'enquête annuelle sur les transports collectifs départementaux a débuté le 16 mars 2010. Cette enquête est désormais menée par le ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), le GART et l'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP).

Adhérents départementaux, cette enquête étant, à présent, réalisée en ligne, vous avez dû recevoir vos codes de connexion permettant d'accéder au questionnaire.

Nous vous remercions de le compléter avant le **30 avril 2010**.

Rendez-vous [ici](#) !

Le pôle économique se tient à votre disposition pour vous accompagner lors de cette enquête. Contact : [Florence DUARDIN](#)

L'enquête "cahiers verts" 2010 se poursuit

Comme chaque année, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), le GART et l'UTP renouvellent leur enquête annuelle sur les transports collectifs urbains. La campagne "cahiers verts" sur les données 2009 sera marquée par le passage à la saisie en ligne.

Adhérents urbains, vous avez reçu vos codes de connexion ainsi que ceux de vos exploitants.

La saisie du questionnaire est possible en plusieurs étapes mais nous vous demandons de compléter la partie du questionnaire sur les données physiques **avant le 30 avril** et celle sur les données financières **avant le 30 juin** prochain.

Rendez-vous [ici](#) !

Le pôle économique du GART se tient à votre disposition pour vous accompagner au cours de cette enquête (contact : [Florence DUJARDIN](#)).

Formation

CNFPT

Le GART est membre du conseil d'orientation de différentes formations et, notamment, du Pôle transport du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Régulièrement, il intervient à la demande de cet organisme pour coordonner des journées de formation ou intervenir sur un thème proposé.

École des Ponts Paristech / Formation continue

Depuis plus de 30 ans, l'École Nationale des Ponts et Chaussées développe une activité de formation continue. Aujourd'hui, Ponts Formation Édition (PFE), sa filiale créée avec l'Association amicale des anciens élèves de l'école qui en est également actionnaire, constitue l'un des plus importants organismes de formation professionnelle. Ponts Formation Édition, fidèle à la tradition de l'école, au haut niveau de son enseignement et de sa recherche, propose aux entreprises et aux collectivités publiques, des actions de formation reconnues pour leur qualité. **Durant l'année, le GART y anime de nombreuses sessions. Nous vous proposons de découvrir le calendrier des prochaines formations de PFE (renvoyant pour chacune d'entre elle à une fiche détaillée).**

4 et 5 mai 2010 (Alençon)

Points d'arrêt : la mise en œuvre de la sécurité et leur prise en compte dans une politique d'urbanisme

Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

4 au 5 mai

Modélisation de l'interaction "transport - usage des sols" : évaluer les effets indirects de la mise en service d'une infrastructure de transport

Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

5 et 7 mai 2010

Grenelle : la relance des PDU (élaborer, suivre, réadapter)

Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

5 au 7 mai

Cycle Sécurité routière - Module 2 : sécurité et aménagement des routes interurbaines

Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

18 et 19 mai (et atelier d'application le 20 mai)
Cycle TCSP - Module 4 : conduire un projet de transport collectif urbain & ferroviaire periurbain ; approche méthodologique
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

18 et 19 mai (et atelier d'application le 20 mai)
Les plans de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public : élaboration et mise en œuvre
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

19 mai (et atelier d'application le 20 mai)
Conception des accès des voies rapides urbaines (VRU.A) et dispositions de l'ICTAVRU
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

26 mai 2010
Cycle Intermodalité / Mettre en œuvre un système d'information multimodal
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

24 au 26 mars
Cycle Sécurité routière - Module 1 : conduire et mettre en œuvre une politique de sécurité routière dans une collectivité
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

26 et 27 mai
La signalisation horizontale : actualité réglementaire, mise en application et produits
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

26 au 28 mai
Aménager les traverses de petites agglomérations : enjeux, responsabilités, méthodologie et dispositifs
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

1er et 2 juin 2010
Le projet de transport au risque de la concertation et du débat public
Pour télécharger la fiche détaillée de cette formation : [cliquez ici](#)

École d'ingénieurs ESTACA

Vous pouvez consulter la totalité du catalogue pour les secteurs Automobile, Aéronautique, Transports Ferroviaires et Guidés en [cliquant ici](#)

REMARQUES IMPORTANTES :

Tous les stages peuvent se faire en intra-entreprises à une date convenue avec l'ESTACA.

(1) Les stages datés peuvent être programmés plusieurs fois dans l'année si un nombre suffisant de personnes se déclare intéressé.

(2) Les stages non datés sont programmés dès qu'un nombre suffisant de personnes se déclare intéressé.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter : [Elisabeth CLAY](#) - Responsable Formation Continue Tél: 01.41.27.37.33

Technologies et organisation du transport ferroviaire et guidé
2 jours – 880 € HT – 16 et 17 mars 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Le transport ferroviaire en France et en Europe
2 jours – 880 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Les transports urbains et régionaux en France et en Europe
2 jours – 990 € HT – 16 et 17 septembre 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

**Éléments sur les coûts d'exploitation des différents modes de
t r a n s p o r t**

2 jours – 990 € HT – 1er et 2 juin 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Le Transport en Commun en Site Propre : Tramway et BHNS

2 jours – 880 € HT – 1er et 2 décembre 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

L e t r a m - t r a i n

2 jours – 880 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Le matériel roulant ferroviaire 'voyageurs' - niveau 1

2 jours – 880 € HT – 23 et 24 mars 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Le matériel roulant ferroviaire 'voyageurs' - niveau 2

2 jours – 880 € HT – 20 et 21 octobre 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

**Réglementation sur la sécurité et l'interopérabilité en France et en
E u r o p e**

1 jour – 445 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Sécurité des Transports Ferroviaires

2 jours – 880 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Sensibilisation aux Facteurs Humains et Retour d'Expérience

2 jours – 880 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Management de la sécurité d'une entreprise ferroviaire

1 jour – 445 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

Sûreté de fonctionnement électronique et informatique dans le domaine ferroviaire

2 jours – 880 € HT – date : voir (2) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

La signalisation ferroviaire

2 jours – 880 € HT – 4 et 5 octobre 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

La voie ferrée

1 jour – 445 € HT – 6 octobre 2010 ou voir (1) ci-dessus

Fiche détaillée du stage : [cliquez ici](#)

A lire

Publications du GART

Retrouvez les publications les plus récentes du GART en [cliquant ici](#)



Guide pour la sécurité des transports scolaires à l'usage des décideurs locaux et de leurs partenaires

Ce guide a été élaboré dans le cadre du Conseil National des Transports (CNT), en relation avec les services de chaque administration concernée.

En savoir plus ? : [cliquez ici](#)

L'emploi du temps des actifs franciliens et leurs moyens de transport

Réalisée à partir des données de l'Enquête Globale Transports en Île-de-France de 2000/2001, cette étude a pour objet les modes principaux de déplacements des actifs franciliens en relation avec leurs programmes d'activités.

Pour télécharger cette étude : [cliquez ici](#)

Comparaison de systèmes de transports de quatre métropoles : Paris, Londres, New-York, Tokyo

Les transports constituent un élément clé de la problématique de développement des grandes métropoles. Les politiques appliquées dans ce domaine influent sur l'organisation de la ville, la qualité de vie de ses habitants, sa compétitivité économique.

Pour télécharger cette étude : [cliquez ici](#)

Le management de la mobilité en France : état de l'art des Conseils en mobilité (rapport final / mars 2010)

Depuis plusieurs années, les principes et outils du Management de la Mobilité ont connu une progression significative dans leur mise en œuvre en France. En 2005 l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) réalisait une évaluation des politiques de Plans de Déplacements Entreprise (PDE) en France. Dans le cadre de cette étude, le rapprochement du développement des PDE avait clairement été établi avec la présence du Conseil en mobilité (CeM) sur les territoires. Il est alors apparu nécessaire d'évaluer et de mieux connaître le CeM. Il s'agit ici d'analyser la perception territoriale de leur mission par les porteurs de CeM et de dégager les éléments nécessaires à leur développement et les enseignements de ces expériences pour une émergence dans les autres agglomérations. Aussi, l'objet de cette étude sera de recommander à l'ADEME d'instaurer des outils et des moyens en faveur des CeM afin de répandre et de pérenniser les « bons CeM ».

Pour télécharger ce rapport :

[Cliquez ici](#) 1,23 Mo
